



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 7 février 2017 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Johanne Hutton, décédée le 25 janvier à l'âge de 50 ans;
- Monsieur Joaquim Alves Morais, décédé le 2 février à l'âge de 80 ans;
- Madame Diane Parsons, décédée le 3 février à l'âge de 71 ans.

RÉSOLUTION 2017-02-055 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour comme suit :

- Par le retrait de l'article 9 - **Radiation d'un compte – Taxes municipales – Matricule 7354-52-8475**
- Par l'ajout de l'article 16.1 – **Offre de vente et location du lot 2 106 465 – 305, chemin de la Grande-Côte** – Accepter le projet d'offre de vente et location, déléguer au directeur général la négociation des modalités et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question n'a été posée par les citoyens présents au cours de la période de questions.

RÉSOLUTION 2017-02-056
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-015

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1447-015 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'ajout d'un matériau permis en complément à la maçonnerie dans une partie des zones R-1 302, R-1 303 et R-2 303-1.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1447-015, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

RÉSOLUTION 2017-02-057
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-058
RÈGLEMENT RV-1441-052 – ADOPTION DU SECOND PROJET

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-052 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 6 décembre 2016, suivant la résolution 2016-12-611;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 24 janvier 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-052 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone I-2 472 à même une partie de la zone I-1 473 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-059
RÈGLEMENT RV-1441-053 – ADOPTION DU SECOND PROJET

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-053 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 6 décembre 2016, suivant la résolution 2016-12-612;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 24 janvier 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-053 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'aménagement d'une terrasse dans la zone I-2 481.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-060
RÈGLEMENT RV-1497-1 - ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 24 janvier 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1497-1 modifiant le Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-061
RÈGLEMENT RV-1611 - ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme d'immobilisation de la Ville et qu'elle désire se prévaloir des dispositions du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 24 janvier 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1611 prévoyant la mise à jour de logiciels et de sites Web et son financement par emprunt, au montant de 113 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-062
RÈGLEMENT RV-1441-054 – ADOPTION DU PREMIER PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-054 modifiant le règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage de mini-entrepôt dans les zones I-2 133-1, I-1 409 et I-1 476 et ses dispositions particulières.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-063
RÈGLEMENT RV-1441-055 – ADOPTION DU PROJET

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-055 modifiant le règlement RV-1441 sur le zonage par l'exclusion des dispositions des articles 237 à 241 aux zones I-1 404, C-3 405, C-3 406, R-3 407 et R-5 408.

Adoptée

AVIS DE MOTION 2017-02-064
RÈGLEMENT RV-1441-052

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-052 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone I-2 472 à même une partie de la zone I-1 473 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

**AVIS DE MOTION 2017-02-065
RÈGLEMENT RV-1441-053**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-053 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'aménagement d'une terrasse dans la zone I-2 481.

**AVIS DE MOTION 2017-02-066
RÈGLEMENT RV-1447-015**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1447-015 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'ajout d'un matériau permis en complément à la maçonnerie. Cet article s'applique dans une partie des zones R-1 302, R-1 303 et R-2 303-1.

**AVIS DE MOTION 2017-02-067
RÈGLEMENT RV-1608**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1608 décrétant des travaux de rénovation aux ateliers municipaux et leur financement par emprunt.

**AVIS DE MOTION 2017-02-068
RÈGLEMENT RV-1612**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1612 prévoyant l'acquisition d'équipements et décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux pour l'année 2017 et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2017-02-069
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 23 janvier 2017, révisée le 24 janvier 2017, montrant un total de 156 170,62 \$ et en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-070
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 11 000 \$ pour l'acquisition d'équipements événementiels par le Service des loisirs, projet 70 002 C;
- B) 10 000 \$ pour le cloisonnement de bureaux au Service des loisirs, projet 811 016;
- C) 5 000 \$ pour l'achat de balises pour pistes cyclables et pics de rue, projet 31 001;
- D) 47 000 \$ pour l'achat d'abribus en verre avec aménagement et système solaire, projet 31 002;
- E) 20 000 \$ pour l'achat de plateaux de ralentissement, projet 31 006;
- F) 40 000 \$ pour le remplacement d'arbres atteints par l'agrile du frêne, projet 36 005;
- G) 20 000 \$ pour l'achat de végétaux et matériel de pépinière pour des îlots de chaleur, projet 41 002.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-071
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RELOCALISATION DES CONDUITES
EXISTANTES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE EN SERVITUDE
AU 156, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – CONTRAT 2016-1537 –
RÈGLEMENT RV-1598**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour les travaux de relocalisation des conduites existantes d'aqueduc et d'égout sanitaire en servitude au 156, chemin de la Grande-Côte, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Construction G–NESIS inc. 4915, rue Louis-B. Mayer Laval (Québec) H7P 0E5	312 919,41 \$
Les Entreprises Miabec inc. 2512, boulevard Ste-Sophie Sainte-Sophie (Québec) J5J 2V3	323 137,24 \$
Pronex Excavation inc. 346, avenue Hamford, suite 320 Lachute (Québec) J8H 3P6	382 142,89 \$

Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée. 3865, rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7G 1P7	400 380,91 \$
Robert Lapointe Transport inc. 5020, rue Ambroise-Lafortune Boisbriand (Québec) J7G 1S6	441 389,03 \$
Excavation Marc Villeneuve 8671, chemin Curé-Barrette Terrebonne (Québec) J7M 1N2	479 136,50 \$
Raymond Bouchard Excavation inc. 222, rue de l'Industrie Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 0A3	644 026,71 \$

ATTENDU la recommandation de la firme EFEL Experts-conseils du 20 décembre 2016;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 26 janvier 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 décembre 2016.

D'accepter l'offre de Construction G-Nessis inc., au montant de 312 919,41 \$ (toutes taxes incluses) étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les travaux de relocalisation des conduites existantes d'aqueduc et d'égout sanitaire en servitude au 156, chemin de la Grande-Côte, conditionnellement à ce que le document « Étapes de réalisation », daté du 25 janvier 2017 soit complété.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1598.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-072
SOUMISSIONS – ÉLAGAGE, HAUBANAGE OU ABATTAGE D'ARBRES
– CONTRAT 2017-1546**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les travaux d'élagage, haubanage ou abattage d'arbres, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Novafor Inc. 735, boulevard Industriel, bureau 102 Blainville (Québec) J7C 3V3	67 418,18 \$

Arbo-Design inc. 125, rang Ste-Sophie Oka (Québec) J0N 1E0	68 385,70 \$
Service d'arbres nature inc. 115, Gaston-Dumoulin, bureau 102 Blainville (Québec) J7C 6B4	75 739,78 \$
Abattage Élagage St-Laurent inc. 9761, rue Fontaine Mirabel (Québec) J7N 1J2	97 728,75 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 2 février 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 31 janvier 2017.

D'accepter l'offre de Novafor inc. au montant de 67 418,18 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les travaux d'élagage, haubannage ou abattage d'arbres pour la période du 8 février au 31 décembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-073
DEMANDES DE RÉVISION AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2017-2018-2019 – REPORT DE L'ÉCHÉANCE**

ATTENDU le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2017, 2018 et 2019;

ATTENDU que l'article 138.3 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale prévoit que toute demande de révision à ce rôle doit être suivie d'une proposition écrite de la part de l'évaluateur avant le 1^{er} septembre 2017;

ATTENDU que l'évaluateur a demandé de reporter cette échéance afin de poursuivre les discussions avec les contribuables ayant déposé une demande de révision pour tenter d'en arriver à une entente;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE consentir à la demande des évaluateurs agréés Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. de reporter la date d'échéance des demandes de révision au rôle d'évaluation foncière 2017-2018-2019, du 1^{er} septembre 2017 au 1^{er} novembre 2017 pour les immeubles d'une valeur supérieure de 2 500 000 \$, tel que prévu à l'article 138.3 de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM).

DE transmettre une copie de cette résolution au Tribunal administratif du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-074
AUTORISATION – DÉNEIGEMENT DE TROTTOIRS DU SECTEUR
RÉSIDENTIEL FAUBOURG BOISBRIAND**

ATTENDU que les trottoirs aménagés sur le côté intérieur de l'îlot central de la rue des Francs-Bourgeois dans le secteur résidentiel du Faubourg Boisbriand ont été construits à la demande de la Ville pour favoriser le programme de mobilité active;

ATTENDU que l'exigence de construire des trottoirs sur le côté intérieur sera maintenue jusqu'à ce que toutes les constructions résidentielles de cet îlot soient complétées après quoi la Ville statuera définitivement sur le caractère privé ou public desdits trottoirs;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter de déneiger gratuitement les trottoirs situés sur le pourtour de l'îlot central de la rue des Francs-Bourgeois dans le secteur résidentiel du Faubourg. Cet engagement s'appliquant aux trottoirs actuels ainsi que ceux qui seront éventuellement construits dans ce périmètre.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-075
TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE –
DÉPASSEMENT DES COÛTS**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de prix pour des travaux de réfection de la toiture à la bibliothèque, un contrat de gré à gré a été octroyé le 27 avril 2016 à Couvreur Vézina & Fils inc. au montant de 20 439,11 \$ (toutes taxes comprises);

ATTENDU qu'en cours de travaux certaines anomalies ont été décelées entraînant des travaux supplémentaires;

ATTENDU que ces travaux ont engagé des coûts supplémentaires de 19 355,97 \$ (toutes taxes comprises);

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'entériner le paiement de la facture numéro 10127 du 12 juillet 2016 au montant de 19 355,97 \$ à Couvreur Vézina & Fils inc. pour des travaux supplémentaires effectués à la toiture de la bibliothèque.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-076

**ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF – ADHÉSION AU PROGRAMME
DU REGROUPEMENT D'ASSURANCE DE DOMMAGES DE L'UNION
DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU que des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la Ville, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourrent ou font encourir;

ATTENDU que l'Union des municipalités du Québec procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adhérer au regroupement pour lequel l'Union des municipalités du Québec procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

DE reconnaître aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

Organismes culturels :

Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand

Club photo de Boisbriand

Ligue d'improvisation Majeure classique de Boisbriand

Troupe vocale les Vagabonds de Boisbriand

Organismes communautaires :

L'Oasis des Aînés de Boisbriand

Les Pionniers de Boisbriand

Ligue de sacs de sable de Boisbriand

Maison des jeunes Sodarid de Boisbriand inc.

Services d'entraide Le Relais

Organismes sportifs :

A.B.C.B.

Association de balle-molle mineure de Boisbriand

Association baseball mineur de Boisbriand

Association de hockey mineur de Boisbriand/Sainte-Thérèse

Association de ringuette de Boisbriand

Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral

Club de karaté Shorin-Ryu de Boisbriand

Club de patinage artistique de Boisbriand
Club de glisse Yahou !
FC Boisbriand
Ligue amicale de sports pour adultes
Les Patriotes 60 ans et plus

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-077
SERVITUDES DE PASSAGE ET DE STATIONNEMENT PAR MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION SWIMKO INC. ET CORPORATION BAIS HALEVY –
AVENUE MOISHE ET PLACE ANNE-FRANK

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver l'établissement de servitudes de passage et de stationnement affectant le lot 4 100 936 et une partie des lots 4 100 925, 4 100 926, 5 849 347, 5 849 348 et 5 849 350 du cadastre du Québec, par Matériaux de construction Swimko inc. et Corporation Bais Halevy ou représentants.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-078
OFFRE DE VENTE ET LOCATION DU LOT 2 106 465 – 305, CHEMIN DE
LA GRANDE-CÔTE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le projet de vente par la Fabrique Notre-Dame de Fatima du lot 2 106 465 du cadastre du Québec et de location de l'église, tel que soumis.

DE mandater le directeur général pour négocier et signer avec la Fabrique et les autorités ecclésiastiques, consentant à cet égard aux modalités d'usage et particulières que pourrait exiger l'intérêt de la Ville, le tout conditionnellement à l'obtention des approbations nécessaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-079
DEMANDE DE DÉROGATION AU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE
TRANSPORT DES LAURENTIDES – SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE demander au Conseil intermunicipal de transport des Laurentides d'accepter les demandes de taxibus des aînés de Boisbriand déjà inscrits au service pour le transport à la consultation citoyenne, le jeudi 9 mars 2017, entre 13 h et 16 h, vers la Maison du citoyen et Place de la culture.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-080
INSCRIPTION – ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2017**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'inscription de madame la mairesse Marlene Cordato ainsi que les conseillers Lyne Levert, Érick Rémy, Christine Beaudette, Jonathan Thibault, Daniel Kaeser, Denis Hébert, Mario Lavallée et Lori Doucet, pour assister aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) devant avoir lieu à Montréal, les 4 et 5 mai 2017.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer les dépenses au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-081
CANDIDATURE – MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU
QUÉBEC POUR LES AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE soumettre la candidature de madame Gisèle Long, bénévole dans le secteur communautaire à titre de bénévole aînée pour recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec soulignant son engagement dans sa communauté.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-082
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don et/ou subvention de 500 \$ à la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles pour l'année 2017, au bon vouloir du conseil.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-083
INTÉGRATION DES PARTICIPANTES DE BALLE MOLLE MINEURE
FÉMININE DE BOISBRIAND – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE
D'ENTENTE**

ATTENDU que l'Association de balle molle mineure féminine de Boisbriand ne présente pas pour la saison 2017, d'équipes de calibre AA et qu'elle n'a pas enregistré suffisamment d'inscriptions pour organiser une équipe de division « Moustique » (U12);

En conséquence il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la conclusion d'un protocole d'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Eustache visant l'intégration des participantes de Boisbriand en balle molle mineure féminine au sein des équipes de l'Association de balle molle de Saint-Eustache et la répartition des ressources requises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-084
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – ROGERS – 2655, RUE D'ANNEMASSE –
ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2017 portant le no R-17-CU-2804 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour la modification des enseignes pour le commerce Rogers, situé au 2655, rue d'Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan et simulations visuelles des enseignes, préparés par International Neon, datés du 16 novembre 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-085
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES DÉTACHÉE ET SUR POTEAU – BOUTIQUE OPTION – 120,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-3 105-1**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2017 portant le no R-17-CU-2802 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne détachée sur poteaux pour le commerce Boutique Option, situé au 120, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-3 105-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan projet d'implantation pour localiser l'enseigne détachée située dans l'emprise de la rue, daté du 13 septembre 2012;
- plan et coupe de l'enseigne sur poteaux et socle avec détails des superficies d'affichage, préparés par CORPO Design, datés du 9 janvier 2017;
- perspective de l'enseigne, préparée par CORPO Design, datée du 9 janvier 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-086
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
AUVENT MURAL – LA VUE.CA -2820, PROMENADE ST-HONORÉ –
ZONE C-3 406

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2017 portant le no R-17-CU-2803 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour la modification de l'auvent du local commercial occupé par LA VUE.CA, situé au 2820, Promenade St-Honoré dans la zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan et simulation de l'auvent, préparés par Création Dezign Plus, datés du 2 décembre 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-087
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – ADIDAS – 3414, AVENUE DES GRANDES
TOURELLES – ZONE C-3 405

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2017 portant le no R-17-CU-2801 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour les enseignes murales pour le commerce ADIDAS, situé au 3414, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée à la description, simulation et coupe des enseignes, préparées par Enseigne Pattison, datées du 24 novembre 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-088
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – LE
CENTRE D'ACHATS BOISBRIAND – 392, CHEMIN DE LA GRANDE-
CÔTE – ZONE C-2 214

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2016 portant le no R-16-CU-2794 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de rénovation pour un local du Centre d'achats Boisbriand situé au 392, chemin de la Grande-Côte, sur les lots 4 217 935 et 4 217 396, dans la zone C-2 214 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-089
GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À
DOMINANTE RÉSIDENIELLE - MODIFICATIONS

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE modifier conformément à la recommandation R-16-CU-2783 du Comité consultatif d'urbanisme, la section 6.5.13 du Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle adopté le 4 septembre 2007 suivant la résolution 2007-09-621, par le remplacement des troisième, quatrième et cinquième critères par les suivants :

« Les enseignes apposées sur un bâtiment doivent s'intégrer aux éléments architecturaux du bâtiment. »;

« L'apposition de lettres et logo détachés devrait être préférée à une enseigne comprenant un panneau d'affichage. »;

« La superficie des enseignes doit être en harmonie avec la taille du bâtiment, la superficie du terrain, la largeur du terrain et le dégagement entre l'enseigne et les lignes de lot de même qu'entre l'enseigne et le bâtiment. ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-02-090
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de janvier 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-091
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Janie Langlois-Brassard Frédérique Normandeau	Responsables adjointes camp de jour au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 23 mai 2017, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
Nathalie Bouchard	Secrétaire aux Service des ressources humaines et de la paie à compter du 8 février 2017, en respect avec l'article 4.01 d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Jean-François Bergeron	Technicien à la paie au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 8 février 2017, en respect avec l'article 4.01 d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-02-092
ENTENTE DE TERMINAISON D'EMPLOI – TRANSACTION ET
QUITTANCE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter le projet d'entente de terminaison d'emploi, transaction et quittance relativement à la fin d'emploi d'un employé syndiqué membre du Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ).

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document donnant effet à la présente et consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Projet d'acquisition du terrain de l'église Notre-Dame de Fatima;
- Permis de rénovation pour le centre d'achat du chemin de la Grande-Côte.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Remercie tous les employés qui ont collaboré à la tenue de la Fête de l'hiver et à tous ceux qui ont participé;
- Invite les citoyens à profiter des installations d'hiver et à fréquenter le Parc du Domaine Vert.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Convie les gens aux activités disponibles et à celles du Parc du Domaine Vert;
- Consultation des citoyens sur le thème de l'environnement le 16 février prochain.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Activité du 9 février organisé par l'organisme l'Oasis des aînés à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Congé scolaire et installations ouvertes pour les citoyens : piscine à Saint-Eustache et Parc du Domaine Vert.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Encourage les gens à exprimer leur affection à leurs proches à l'occasion de la Saint-Valentin.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Félicitations aux organisateurs de la Fête de l'hiver et merci aux participants;
- Nouveau logo et chandails de l'équipe de hockey mineur local, « Les centurions »;
- Cinéma en plein air le 18 février prochain.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Prochaines consultations citoyennes les 16 février sur l'environnement, le 9 mars sur le plan d'actions intéressant les aînés et le 11 mars sur la famille;
- Entrée à la piscine du Centre aquatique à Saint-Eustache - carte d'accès à obtenir au préalable sur place en présentant la carte-loisirs de la Ville.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Rappel de l'échéance de la transmission de la lecture des compteurs d'eau;
- Concours de photos de la carte de Noël de la Ville;
- Programme d'échange Québec-France et dépôt des candidatures avant le 6 mars.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Félicitations au service de déneigement;
- Invite les citoyens à utiliser les installations du Centre aquatique à Saint-Eustache;
- Journée de la Saint-Valentin et achat local.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée par les citoyens présents au cours de la période de questions.

**RÉSOLUTION 2017-02-093
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 20 h 5.

Adoptée